



Administration Communale  
de  
**MOLENBEEK-SAINT-JEAN**



Gemeentebestuur van  
**SINT-JANS-  
MOLENBEEK**

20, rue du Comte de Flandre  
20, Graaf van Vlaanderenstraat  
Bruxelles - 1080 - Brussel  
Tél: 02/412.37.39  
E-mail :  
molenbeek@molenbeek.irisnet.be  
[www.molenbeek.be](http://www.molenbeek.be)  
Service/Dienst : SECRETARIAT  
Votre/Uw Corresp. : J. DE GREEF  
Réf/Ref : 8055  
Annexes/Bijlagen :

Madame Farida Tahar  
Conseillère communale  
avenue Brigade Piron 31/8  
1080 Molenbeek-Saint-Jean



Molenbeek/Saint-Jean, le 14 janvier 2014.

Objet: votre interpellation transformée en question écrite concernant le marché de Noël - réponse **11/12/2013**

Madame la Conseillère communale,

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à ce bel événement qui a remporté un joli succès. Il est difficile de compter, un par un, les visiteurs, toutefois, le service de la Culture estime à 10.000 le nombre de participants sur les trois jours. Nous pouvons qu'en être heureux : malgré les travaux au Château du Karreveld, nous avons non seulement maintenu le marché sur le site mais, en plus, le public n'a pas été gêné par la présence des échafaudages.

Le succès de notre marché s'explique d'abord par la diversité et la qualité des produits présentés par nos 60 exposants. Les participants avaient cette année encore un beau choix d'articles de décoration, de produits de terroir tels que des variétés de confitures, de miels et des pains spéciaux. L'exposition des artistes et artisans à La Grange a également rencontré du succès. L'esprit de l'exposition n'était pas tellement de pousser à l'achat que de susciter des rencontres, des échanges entre les créateurs et le public.

Enfin, les animations, avec le Roi et la Reine des Glaces, accompagnés de leurs lutins, ont donné au marché une ambiance médiévale qui cadre merveilleusement bien avec le Château du Karreveld. Il y avait également le Père Noël qui a assuré la promotion de Métropole Culture en distribuant des moulins à vent.

Comme nous ambitionnions aussi d'atteindre un public familial, nous avons ajouté, lors de cette 21<sup>e</sup> édition, une balade en calèche et à dos de poneys, et la découverte des animaux de la petite ferme.

**Concernant les attributions**, le règlement réserve l'accès du marché aux artistes, artisans ainsi qu'aux associations, commerces et sociétés qui vendent prioritairement des produits artisanaux en rapport avec le thème de Noël et des fêtes de fin d'année. Nous veillons aussi à l'originalité des produits avec une préférence pour la fabrication artisanale. Lorsque tous les emplacements sont attribués, une liste d'attente est constituée pour les cas de désistement.

#### Coûts :

Les dépenses totales se sont chiffrées à 22.990 euros dont 1.400 pour le feu d'artifice. La location, le montage, le démontage et le transport des chalets se sont élevés à 19.959 euros. Cette année, nous avons bénéficié de chalets entièrement neufs.

#### Partenaires :

Nous avons bénéficié du soutien du Vlan qui a annoncé le marché par une publicité d'une demi-page et nous a offert un article rédactionnel avant et après l'événement. Nous avons également contacté Passe-Partout mais ce dernier a récemment cessé sa parution sur Bruxelles. La presse payante n'a pas été contactée cette année parce que leur participation coûte trop chère.

Concernant la radio, nous avons demandé prix les années précédentes à la RTBF et à RTL mais les tarifs sont trop élevés. Nous avons, toutefois, choisi Nostalgie parce que l'audience de cette radio semble plus correspondre à un public qui participe aux marchés de Noël et que leur prix entre dans nos budgets.

### Concernant l'implication des associations molenbeekoises et les écoles :

Les Amis du Scheutbos (en collaboration avec d'autres associations non molenbeekoises comme Natagora) ont participé à l'événement dans le cadre des activités nature et sont prêts à recommencer. Les Anciens 13 et l'asbl Houwodiren ont également pris part au marché.

Les écoles n'ont évidemment pas été contactées pour participer à l'événement parce que les enfants sont en période d'évaluations. De même pour les associations de jeunes. Les associations sont bien entendu les bienvenues pour autant que leur projet s'intègre dans le thème du marché de Noël et répondent aux critères demandés dans le règlement.

### Pour vos questions sur les activités nature :

1) Balade du matin : 8 personnes

2) Activités pour enfants :

2.1) Animation enfants par la conseillère biodiversité (sur réservation) : un groupe d'une dizaine d'enfants d'une maison de quartier du centre

2.2) Animation par Natagora et Jeugdbond Natuur en Milieu : une vingtaine d'enfants, souvent accompagnés par leurs parents

3) Activité « dortoirs » : 8 personnes

4) A cela s'ajoutent :

4.1) les personnes qui, pendant les 3 jours, sont venues discuter au chalet que se partageaient 4 partenaires potentiels de la Maison de la Nature, et

4.2) les personnes interpellées et sensibilisées le long de l'étang pendant une bonne partie du dimanche (et du samedi), sur le nourrissage des canards.

Donc au total, on peut estimer qu'environ 80 personnes ont été touchées directement tout au long du marché de Noël.

Coût total de toutes ces activités : 97 euros (promotion par affiches)

Partenariats : le chalet "Maison de la Nature" a été cogéré par la conseillère biodiversité de la commune, Natagora, Les Amis du Scheutbos et le Jane Goodall Institute.

Pour rappel : bilan des activités « biodiversité » pour la période de janvier à juillet 2013 :

- 783 participants pour 8 activités en 6 mois, sans compter les nombreuses personnes (particuliers, commerçants, fonctionnaires communaux) sensibilisées de manière indirecte, lors de chaque campagne d'affichage dans les parcs, commerces, services communaux,...

- A cela s'ajoutent les balades « papillons » du 4 août : 73 participants (57 francophones et 16 néerlandophones)

- Puis l'activité « Fête de l'automne » de fin octobre : une centaine de participants

Total = plus d'un millier de participants pour les activités qui ont précédé le marché de Noël depuis le début de l'année !

Veillez agréer, Madame la Conseillère communale, l'assurance de notre considération distinguée.

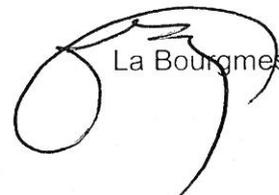
Par ordonnance,  
Le Secrétaire communal,

de *Directeur délégué*

Jacques DE WINNE

*Carine Van Campenhout*

La Bourgmestre,



Françoise SCHEPMANS.

Van: Farida Tahar [mailto:farida.tahar@gmail.com]

Verzonden: woensdag 11 december 2013 23:46

Aan: michel.eylenbosch@mike-e.be; De Winne Jacques

CC: ikazban jamal; Paulette

Onderwerp: interpellation relative à la 21e édition du marché de Noël de Molenbeek-Saint-Jean

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Communal

La 21e édition du Marché de Noël de Molenbeek-Saint-Jean s'est tenue les 6, 7 et 8 décembre 2013 au

Château du Karreveld avec au programme de nombreuses activités et festivités dont le feu d'artifice dans la soirée du samedi. A l'issue de cet événement, quel bilan pouvez-vous établir en terme de:

1. Dépenses totales et entrées (bénéfices)? Dépenses : 22 990 € + pour les chalets : location, montage,

démontage et transport compris : 19.959,43€

2. Coût du feu d'artifice? 1400 €

4. Taux de fréquentation du public? Difficile de compter les gens ! A vue de nez, 10 000 personnes au moins sur le WE.

5. Nombre de participants à: mail envoyé à Martine. Elle m'a répondu qu'Annalisa Gadaletta prépare une

réponse à cette partie.

- l'activité "nature pour enfants"?

- la balade guidée sur les oiseaux dans le quartier?

- la découverte du "phénomène fascinant des dortoirs"?

Par ailleurs, plusieurs stands d'objets et produits divers étaient exposés. Quels ont été les critères de

sélection de ces derniers? Voir règlement

En ce qui concerne les sponsors, VLAN a notamment soutenu l'événement. D'autres médias ont-ils été

contactés? Si oui, lesquels et quelle a été leur réaction? Passe-Partout a été contacté mais ceux-ci arrêtent leur activité. Le presse payante n'a pas été contactée cette année parce qu'ils sont toujours hors de prix.

Concernant la radio, nous avons demandé prix les années précédentes à la RTBF : hors budget. RTL : trop

cher aussi. Nous avons choisi Nostalgie parce que l'audience de Nostalgie semble plus correspondre à un

public qui participe aux marchés de Noël et que leurs prix entrent dans nos budgets.

Enfin, les associations et les écoles molenbeekoises ont-elles été associées à l'événement? Dans l'affirmative, comment s'est opérée cette collaboration? Sont-elles demandeuses d'une reconduction de

partenariat? Les amis du Scheutbos (en collaboration avec d'autres associations non molenbeekoises comme Natagora) ont participé à l'événement dans le cadre des activités nature et sont prêts à recommencer. Les écoles n'ont évidemment pas été contactées pour participer à l'événement parce que

les enfants sont en période d'évaluations. Idem pour les associations de jeunes. Les associations sont bien entendu les bienvenues pour autant que leur projet s'intègre dans le thème du marché de Noël et

répondent aux critères demandés dans le règlement. Ont participé aussi les Anciens 13, asbl Houwodiren.

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.

Farida Tahar

Conseillère communale PS